

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2019
2020



FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT



Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Mathew Lagacé

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Louise Williams

PHOTOGRAPHES

Marc-André Grenier
François Nadeau
Charles O'Hara
Roch Thérout
Stagiaires 2019-2020

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Québec, 30 juin 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

C'est avec joie que je vous présente le Rapport d'activité 2019-2020 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Ce rapport met de l'avant, d'une part, l'apport de la Fondation dans la promotion des valeurs démocratiques auprès de la jeunesse et, d'autre part, il fait état de la situation financière de la Fondation.

Les activités phare de la Fondation, à savoir *Vox populi : Ta démocratie à l'école!* et les programmes de stage et de bourse ont suscité, cette année encore, un fort engouement.

Afin de soutenir les conseils d'élèves du Québec, *Vox populi : Ta démocratie à l'école!*, résultat d'une entente tripartite entre la Fondation, l'Assemblée nationale et Élections Québec, a permis la visite de 231 écoles du primaire et du secondaire, la rencontre de 3 000 élèves et l'organisation de 158 formations.

Composée de quatre boursières et d'un boursier stagiaires, la 41^e cohorte a, quant à elle, pu mener à bien son programme malgré la pandémie de COVID-19. Les stagiaires ont vécu une expérience inoubliable, riche en rencontres et en connaissances parlementaires. Jean-Christophe Anderson, Annie-Pier Bacon, Catherine Gibeau, Anne-Sophie Robitaille, Anne-Catherine Vadnais ont également pu bénéficier de l'augmentation de la bourse, maintenant de 24 000 \$, grâce à la contribution de ses fidèles partenaires financiers (Assemblée nationale, Québecor et Caisse de dépôt et placement du Québec). Les stagiaires se disent grandis par leurs jumelages auprès de parlementaires et par leur mission exploratoire en Argentine, fructueuse en échanges avec les acteurs de diverses sphères politiques.

C'est donc avec fierté que je vous invite à prendre connaissance de ce rapport, qui vous permettra de constater le travail accompli tout au long de l'année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Bonne lecture!



La secrétaire-trésorière de la Fondation
Aurelle Lavigne-Robichaud

A black and white portrait of Jean-Charles Bonenfant, a man with short, dark hair, wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is plain white.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2020	7
PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE	9
PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!	21
SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	23
RAPPORT DE LA DIRECTION	29
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	31
ÉTATS FINANCIERS	34

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit, depuis, une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages de dix mois** aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **24 000 \$**. Au cours de leur stage, les cinq personnes choisies se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, chaque stagiaire est **jumelé tour à tour à une députée ou un député ministériel et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du programme de stage de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre **des activités d'éducation à la démocratie** dans les écoles au moyen de son programme **Vox populi** et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

Le programme **Vox populi** propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves**, qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

De plus, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie **quatre bourses aux auteures et auteurs d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Elle salue également l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2019-2020, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Assemblée nationale du Québec
- Québecor
- Élections Québec
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2020

Président de la Fondation

M. FRANÇOIS PARADIS

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente de la Fondation

M^{ME} MARYSE GAUDREULT

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorière de la Fondation

M^{ME} AURELLE LAVIGNE-ROBICHAUD

Directrice du Service de l'expérience visiteur et des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale

Administratrices et administrateurs

M. MARCEL BLANCHET

Directeur général des élections, retraité

M. DAVID BIRNBAUM

Député de D'Arcy-McGee

M^{ME} MARIE BLOUIN

Conseillère en communication – Fédération des commissions scolaires du Québec, retraitée

M. RAYMOND BROUILLET

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} MARGARET F. DELISLE

Administratrice de sociétés

M. JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant – Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

M. GABRIEL NADEAU-DUBOIS

Député de Gouin

M. MARTIN OUELLET

Député de René-Lévesque

M. MICHEL PIGEON

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} ANNE-MARIE PILOTE

Boursière stagiaire 2014-2015

M. SAMUEL POULIN

Député de Beauce-Sud

PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE

Durant dix mois, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, ils découvrent, en observateurs privilégiés, les coulisses du Parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées de l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources. Le stage comprend quatre grands volets :

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député ministériel et de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés de la colline Parlementaire, en commission parlementaire et en circonscription;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

LES STAGIAIRES 2019-2020



JEAN-CHRISTOPHE ANDERSON

Originaire de Saint-Nicolas sur la rive sud de Québec, Jean-Christophe est titulaire d'un baccalauréat en philosophie de l'Université Laval. Il est en voie d'obtenir, dans cette même discipline, un diplôme de maîtrise de l'Université d'Ottawa. Si ses recherches récentes témoignent d'une certaine spécialisation dans le champ de la philosophie allemande des XIX^e et XX^e siècles, elles n'en demeurent pas moins irriguées par l'esprit pluridisciplinaire et la volonté de mélanger les genres, qui animent déjà ses premières lectures réalisées dans le cadre du certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale, à l'Université Laval. Ses inclinations s'expriment lors de ses études et de ses séjours en France et aux États-Unis, notamment, et lors d'une incursion au sein de la Faculté de droit de l'Université Laval, où il a pu s'initier aux fondements de la discipline juridique tout en participant à des projets de recherche à la croisée de la philosophie et du droit. Ses emplois, en marge du milieu universitaire, traduisent encore cette même tendance généraliste : commis de bibliothèque, guide-interprète à la résidence du gouverneur général du Canada, mais également, l'espace d'un été, ouvrier sur divers chantiers de construction du Québec. Son passage à la Fondation est pour lui l'occasion d'acquérir des connaissances de première importance sur des institutions démocratiques québécoises. Il lui offre également la chance de parfaire sa compréhension d'une combinaison qui trouvait en la personne de Jean-Charles Bonenfant, l'une de ses plus belles incarnations : celle de la réflexion et de la vie politique.

¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée et sont responsables devant elle. Elles représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire au lobbying du Québec, Élections Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.



ANNIE-PIER BACON

Titulaire d'un baccalauréat en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Annie-Pier s'est dotée d'un large éventail de compétences dans le domaine événementiel et en gestion. Après avoir terminé une session d'études en France, elle découvre par le fait même un vif intérêt pour les relations internationales. Elle s'oriente vers une maîtrise multidisciplinaire en études internationales à l'Université Laval, jumelant la politique, le droit et l'économie. Sensible aux enjeux de l'égalité des genres, elle réalise son essai de maîtrise sur le leadership des femmes syriennes dans le processus de paix.

Pendant sa maîtrise, elle participe, comme déléguée, à la plus grande simulation diplomatique des Nations Unies au monde, le National Model United Nations, qui se déroule chaque année à New York, avant d'être élue à la présidence de la délégation en 2018-2019. Cette expérience à la tête d'une association de 36 étudiantes et étudiants l'enrichit de précieuses compétences en leadership, en gestion et en diplomatie, qui lui seront très utiles dans sa carrière. Avant d'entreprendre son stage à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, elle réalise un stage à la Direction des relations canadiennes et internationales au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Curieuse, ouverte d'esprit et ambitieuse, Annie-Pier s'attend à ce que ce stage parlementaire la mette constamment au défi et l'amène à repousser ses limites. Elle souhaite en profiter pour rencontrer les personnes qui sont au cœur de la démocratie québécoise et découvrir la place qu'elle pourrait éventuellement s'y tailler.



CATHERINE GIBEAU

Native de la ville de Québec, Catherine entame son cheminement universitaire dans un programme d'études au baccalauréat en communication et politique à l'Université de Montréal. Désireuse d'en apprendre davantage sur l'articulation des enjeux politiques et administratifs intrinsèques aux institutions publiques, elle poursuit ses études à la maîtrise en affaires publiques (gestion publique) à l'Université Laval et conclut son parcours par un échange étudiant à la Lunds Universitet, en Suède.

Au cours de ses études de deuxième cycle, Catherine a la possibilité de rejoindre l'équipe Diversité et inclusion de la délégation 2018 des MBA Games de l'Université Laval. Cette expérience l'amène à participer à de nombreuses compétitions de cas portant sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Consciente de toute l'importance que revêt l'expérience de terrain dans la mise en pratique de connaissances théoriques, Catherine réalise plusieurs stages auprès d'organisations publiques telles que le Conseil jeunesse de Montréal, le Parlement de Wallonie et la Garde côtière canadienne. C'est d'ailleurs au cours de cette dernière expérience qu'elle rédige son rapport analytique de maîtrise portant sur *la collaboration du gouvernement canadien avec la communauté inuite de Rankin Inlet dans l'implantation d'un nouveau poste de recherche et sauvetage*.

Toujours en quête de nouvelles aventures, elle ne rate aucune occasion de voyager et de profiter de la plus grande richesse que sa patrie peut lui offrir : les grands espaces naturels. Au cours de son passage à la Fondation, Catherine souhaite alimenter sa réflexion sur les nouveaux modes de gouvernance publique et leurs répercussions sur la séparation des pouvoirs au Québec.



ANNE-SOPHIE ROBITAILLE

Native de Québec, Anne-Sophie est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université Laval. Durant ses études universitaires de premier cycle universitaire, elle s'intéresse particulièrement aux domaines des idées politiques et du fonctionnement des États. Elle a également la chance de réaliser une session d'études à l'Institut d'études politiques de Lyon. En outre, l'histoire du Québec et les institutions politiques la passionnent depuis toujours. Au deuxième cycle, ses champs d'intérêt l'amènent à s'orienter vers le droit constitutionnel, domaine dans lequel elle est en voie de compléter sa maîtrise. Dans son mémoire, elle cherche à jeter les bases d'un modèle équilibré de justice constitutionnelle qui permettrait, en contexte canadien, de concilier à la fois la protection des droits et la démocratie.

Souhaitant contribuer au développement et à la diffusion des connaissances, Anne-Sophie occupe notamment différents postes d'auxiliaire de recherche, tout en s'engageant au sein de la radio universitaire. Par ailleurs, ses expériences au Parlement des jeunes en 2012 ainsi qu'à la simulation McMUN en 2016 et en 2017 lui permettent de se familiariser avec les organisations respectives de l'Assemblée nationale et de l'ONU.

En juin 2019, elle participe aux activités de l'Institut international d'été, en Italie, coorganisées par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie. Dans ses temps libres, Anne-Sophie adore aller au théâtre et assister à des spectacles de musique. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant représente pour elle une occasion de mieux comprendre le fonctionnement des institutions publiques et les rapports de pouvoir qui les sous-tendent.



ANNE-CATHERINE VADNAÏ

Étudiante à la maîtrise en philosophie, Anne-Catherine est titulaire de deux diplômes de premier cycle de l'Université Laval. Elle complète un baccalauréat en musique avec mention en interprétation du piano classique en 2013, puis obtient un baccalauréat en philosophie en 2018. Inscrite au tableau d'honneur de la Faculté de musique pour l'excellence de ses résultats scolaires, Anne-Catherine bénéficie également d'une bourse à son admission à l'université pour la qualité de son dossier scolaire. Elle est finaliste provinciale du Concours de musique du Canada en 2011 et en 2013.

Parallèlement à ses études, Anne-Catherine occupe différents emplois dans lesquels elle accroît ses connaissances des institutions démocratiques. Elle est page à l'Assemblée nationale, puis travaille comme guide à la résidence du gouverneur général du Canada et au parlement du Québec. Par ailleurs, elle vit plusieurs expériences professionnelles et formatrices en milieu scolaire. Elle est auxiliaire d'enseignement à l'Université Laval et stagiaire en enseignement de la philosophie au cégep de Sainte-Foy. Passionnée d'éducation, elle travaille aussi comme professeure de piano pendant près de dix ans.

Comme passe-temps, entre ses sorties de course et ses parties de soccer, Anne-Catherine participe à des groupes de lecture. Elle aime particulièrement se plonger dans des œuvres qui lui permettent de cultiver son imaginaire et de développer sa sensibilité. Elle souhaite profiter du stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour en apprendre sur les facettes méconnues du métier de député et découvrir la réalité du travail en circonscription.

STAGE

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ils s'entretiennent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les différentes unités administratives et s'entretiennent avec les membres de la présidence de la Tribune de la presse.

À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Ils sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues. De plus, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale et issues des organismes tels Élections Québec, le Vérificateur général du Québec, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et le Commissaire au lobbying du Québec accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Stagiaires en compagnie de M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de la Fondation et vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

©Collection Assemblée nationale du Québec



Stagiaires en visite avec le président de la Tribune de la presse, M. Marc-André Gagnon

© Collection Assemblée nationale du Québec

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, les stagiaires sont jumelés en alternance avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition. Ils appuient ces derniers dans leur travail en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, ils remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés dans des rencontres, l'appui au travail des députés en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches qu'on leur confie sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.

« Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant aura été pour moi l'occasion d'explorer l'univers du parlementarisme québécois dans ses moindres détours. J'ai pris goût à la découverte, notamment, des tunnels, des escaliers, des longs corridors et les aires plus discrètes de l'Assemblée nationale. J'ai découvert les différentes équipes qui font vivre cette institution, du côté politique comme du côté administratif. À force de me perdre et de retrouver mon chemin, je me suis profondément attaché à ce milieu. »

Jean-Christophe Anderson



Stagiaires avec le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis
©Collection Assemblée nationale du Québec

Voici, ci-dessous, le tableau des jumelages de 2019-2020.

Jumelages 2019-2020

STAGIAIRES	Jumelage 1 1 ^{er} octobre au 13 décembre 2019	Jumelage 2 3 février au 12 juin 2020
Jean-Christophe Anderson	M. Sylvain Lévesque Chauveau (CAQ)	M ^{me} Marie Montpetit Maurice-Richard (PLQ)
Annie-Pier Bacon	M. Christopher Skeete Sainte-Rose (CAQ)	M ^{me} Méganne Perry Mélançon Gaspé (PQ)
Catherine Gibeau	M ^{me} Isabelle Mélançon Verdun (PLQ)	M. Denis Lamothe Ungava (CAQ)
Anne-Sophie Robitaille	M. Vincent Caron Portneuf (CAQ)	M ^{me} Marwah Rizqy Saint-Laurent (PLQ)
Anne-Catherine Vadnais	M ^{me} Stéphanie Lachance Bellechasse (CAQ)	M. Alexandre Leduc Hochelaga-Maisonneuve (QS)

Gouvernement : 5

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés du gouvernement (CAQ).

Oppositions : 5

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés de l'opposition et la répartition se fait selon la composition suivante de la Chambre :
 - Opposition officielle (PLQ) : 3;
 - 2^e groupe d'opposition (QS) : 1;
 - 3^e groupe d'opposition (PQ) : 1.

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est pourquoi l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement. Cette expérience leur permet de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet de mission – avec une question de recherche et un budget prévisionnel – pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires sont responsables de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

C'est en Argentine que Jean-Christophe, Annie-Pier, Catherine, Anne-Sophie et Anne-Catherine réalisent leur mission exploratoire. Du 16 février au 12 mars 2020, à la suite d'une série de rencontres menées à Québec, à Montréal et à Ottawa, ils parcourent cette fédération d'Amérique latine afin d'y étudier les mesures constitutionnelles de protection de l'environnement.

En 1994, au moment d'une importante réforme constitutionnelle, l'Argentine enchâsse dans sa loi fondamentale différents articles définissant les orientations du pays en matière environnementale. Dans un intérêt comparatif avec le Québec, les stagiaires cherchent à mesurer les impacts de l'instauration de telles dispositions sur l'articulation du fédéralisme, le travail des législateurs et sur le rôle des tribunaux argentins.

Afin de recueillir une diversité de points de vue, les stagiaires choisissent de mener leurs recherches dans différentes provinces du pays. Leur mission s'amorce dans la capitale fédérale, Buenos Aires, et se poursuit au centre du pays, à Santa Fe et à Córdoba, pour finalement se conclure dans le nord-ouest, à Salta. Les stagiaires y rencontrent des professeurs, des sénateurs, des ministres, des législateurs, des organisations sans but lucratif et des journalistes. Ces échanges leur permettent de mettre en lumière les effets bénéfiques de la constitutionnalisation de l'environnement en Argentine, tout en révélant la complexité de sa mise en application, notamment en raison de facteurs socioéconomiques.



Les stagiaires à la Casa Rosada, à Buenos Aires

©Collection Assemblée nationale du Québec



Les stagiaires en formation au Congrès de la nation, à Buenos Aires

© Collection Assemblée nationale du Québec

« La mission en Argentine a été l'occasion de comprendre le défi immense que représentent la conciliation des contraintes économiques et la protection de l'environnement des pays en développement. »

Anne-Sophie Robitaille

Le programme de stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est l'occasion pour les stagiaires d'approfondir leur compréhension du parlementarisme canadien ainsi que de tisser de précieux liens avec les stagiaires parlementaires du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Jean-Christophe, Annie-Pier, Catherine, Anne-Sophie et Anne-Catherine ont ainsi eu le plaisir d'accueillir leurs homologues à l'automne 2019¹ et de leur faire découvrir les dessous de l'Assemblée nationale du Québec. D'ordinaire, les stagiaires Bonenfant auraient ensuite eu la chance de visiter à leur tour les parlements ontarien et canadien, mais dans le contexte prévalant de la pandémie de COVID-19, les relations avec leurs homologues stagiaires ont dû être poursuivies à distance. Néanmoins, cela a été l'occasion pour tous de réaliser quelques rencontres en vidéoconférence, dont une avec Sophie Jacques-Barma, ex-Bonenfant, et désormais chercheuse pour le Bloc québécois.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs et d'agir à titre de personne-ressource dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence contribue, entre autres choses, au succès du Forum étudiant.

ESSAI

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ces derniers profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent aux membres d'un comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commentent et évaluent leur travail. Les stagiaires peuvent par la suite apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

¹ 7 au 11 octobre 2019 : visite des stagiaires d'Ottawa; 2 et 3 décembre 2019 : visite des stagiaires de Toronto.

Essais des stagiaires 2019-2020

JEAN-CHRISTOPHE ANDERSON

***LE RÔLE DU LEADER DU GOUVERNEMENT ET LA QUESTION DU TEMPS
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE***

Il n'existe que très peu de littérature réservée spécifiquement au rôle du leader du gouvernement dans les systèmes parlementaires issus de la tradition britannique. On attend toujours au Québec une première publication exclusivement consacrée à ce thème. La situation ne laisse pas d'étonner, puisqu'à l'Assemblée nationale l'importance de la fonction constitue une évidence depuis son apparition officielle en 1964-65, année où Jean Lesage décide de confier le poste de leader en Chambre au ministre Pierre Laporte. Cet essai s'efforce donc de jeter une première lumière sur la fonction de leader du gouvernement, et ce, à partir d'une problématique précise : celle du temps parlementaire. En nous appuyant à la fois sur le Règlement de l'Assemblée nationale et sur des entrevues menées avec divers acteurs du milieu politique québécois, nous cherchons à démontrer, d'une part, que les tâches du leader reflètent d'une manière particulièrement claire les impératifs temporels qui caractérisent aujourd'hui le travail du gouvernement et, d'autre part, que ces impératifs ont un impact considérable dans la fixation du rythme de l'ensemble des travaux du Parlement.

ANNIE-PIER BACON

***LES MANIFESTATIONS DU POPULISME AU QUÉBEC
UNE ANALYSE DES DISCOURS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE (2010-2020)***

Partout où le regard se pose aujourd'hui, les mouvements d'appel au peuple gagnent en popularité et des partis populistes obtiennent des résultats électoraux grandissants. Le contexte québécois offre une perspective d'analyse intéressante, en ce sens où il ne semble pas complètement étranger à la montée du populisme qui s'observe ailleurs. Toutefois, il n'apparaît pas non plus comme un terrain particulièrement fertile à l'enracinement de cette façon de faire de la politique. Cet essai cherche à analyser l'existence d'un populisme québécois dans l'objectif de comprendre (1), ce qu'est le populisme, et (2), comment il se manifeste au Québec. Pour ce faire, une analyse lexicographique du *Journal des débats* permet de faire ressortir certains extraits de discours prononcés entre 2010 et 2020 et d'observer dans quels contextes sont utilisés les termes liés au populisme. Avec l'appui de sondages effectués auprès de la population, notamment par les maisons CROP et Léger, nous cherchons aussi à appréhender la réceptivité des Québécoises et Québécois devant l'émergence d'un tel mouvement et à comprendre le rôle du cynisme politique dans la montée du populisme.

CATHERINE GIBEAU

AUTONOMIE POLITIQUE ET NORDICITÉ

LE LONG PÉRIPLÉ DES INUITS DU NUNAVIK

Le 27 avril 2011, les Inuits du Nunavik étaient appelés aux urnes pour se prononcer, par voie référendaire, sur le projet de mise sur pied d'un gouvernement régional autonome. Dans l'ombre des élections fédérales, cet événement était le point culminant de décennies de négociations, de désillusions et d'importants apprentissages politiques. Prenant racine dans un passé marqué par un profond désir d'autonomisation, les Inuits du Nunavik n'en étaient pas à leur première bataille pour faire reconnaître formellement leur capacité à s'autogérer. De la mise sur pied de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec en 1967 aux intenses débats entourant la Convention de la Baie-James et du Nord québécois au cours des années 1970, les Inuits ont su faire entendre leur volonté d'émancipation et développer un régionalisme fort. Cet essai s'intéresse plus particulièrement à l'impact de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois sur l'autonomie politique des Inuits du Nunavik. En s'intéressant aux origines de ce désir d'autonomisation, cette réflexion cherche à mettre en lumière les gains réalisés par les Inuits, tout en soulignant les déceptions et le chemin qu'il reste à parcourir.

ANNE-SOPHIE ROBITAILLE

RÉHABILITER LA LÉGITIMITÉ DU POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS FONDAMENTAUX

LEÇONS À TIRER DU PROCESSUS LÉGISLATIF ENTOURANT L'AIDE MÉDICALE À MOURIR AU QUÉBEC

Au sein des démocraties constitutionnelles contemporaines, la ou le juge s'impose comme le gardien des droits. Or, selon le constitutionnaliste Stephen Gardbaum, la conscience et la responsabilité des droits ne devraient pas être exclusives au pouvoir judiciaire. Les parlementaires auraient, eux aussi, la légitimité et le devoir d'interpréter les droits, et ce, à l'aune d'une délibération fondée sur des considérations politiques et morales précédant l'adoption d'une loi. Une telle pratique favoriserait une protection efficace des droits, tout en contribuant à maintenir un meilleur équilibre des pouvoirs entre les assemblées législatives et les tribunaux. À la lumière du débat sur l'aide médicale à mourir au Québec, cet essai tente donc de démontrer la pertinence de la théorie de Gardbaum. L'étude du cheminement de la Loi sur les soins de fin de vie et l'étude de récentes décisions judiciaires concernant le suicide assisté permettent, selon nous, de révéler, d'une part, le rôle légitime que peuvent jouer les parlementaires en matière de droits et libertés et, d'autre part, l'effet potentiel que ces derniers peuvent avoir sur l'évolution de la jurisprudence.

ANNE-CATHERINE VADNAIS

RÉHABILITER L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

UNE ANALYSE DE LA CONCEPTION WALDRONIENNE DE LA LÉGITIMITÉ DES LOIS

Cet essai concerne la faiblesse du Parlement versus le gouvernement au sein des institutions démocratiques québécoises et étrangères, phénomène déjà bien documenté par le champ d'études des sciences politiques. Plus précisément, cette recherche porte sur la critique du philosophe Jeremy Waldron (1953-) eu égard à la perte du pouvoir de légiférer de l'Assemblée législative. Elle montre que l'idéal waldronien de l'Assemblée législative s'ancre dans une conception strictement procédurale de la légitimité des lois, pour ensuite s'interroger sur la possibilité logique d'une telle approche. Cette recherche se base principalement sur trois publications majeures de Waldron : *The Dignity of Legislation, Law and Disagreement*, et *Political Political Theory : Essays on Institutions*.

PROCESSUS DE SÉLECTION

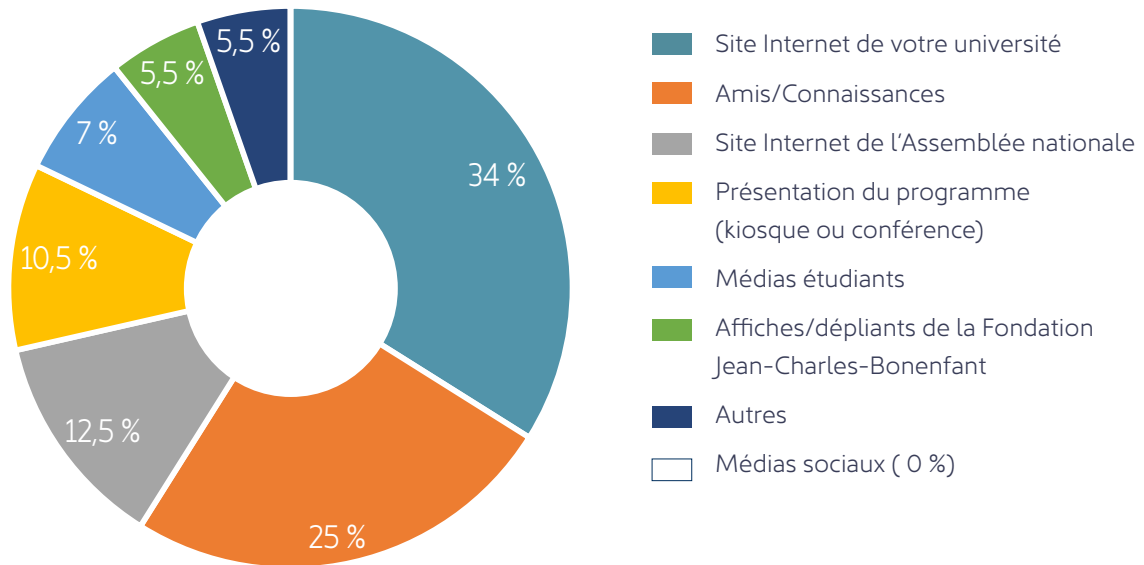
Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et de diverses universités. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

PROMOTION DU STAGE

L'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement, qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, par la promotion sur le Web (site Web et médias sociaux) et au moyen de séances d'information dans les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats en 2019-2020, nous constatons que le site Internet des universités est l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le programme de stage. À la question, « comment avez-vous entendu parler du programme de stage de la Fondation? », les personnes ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

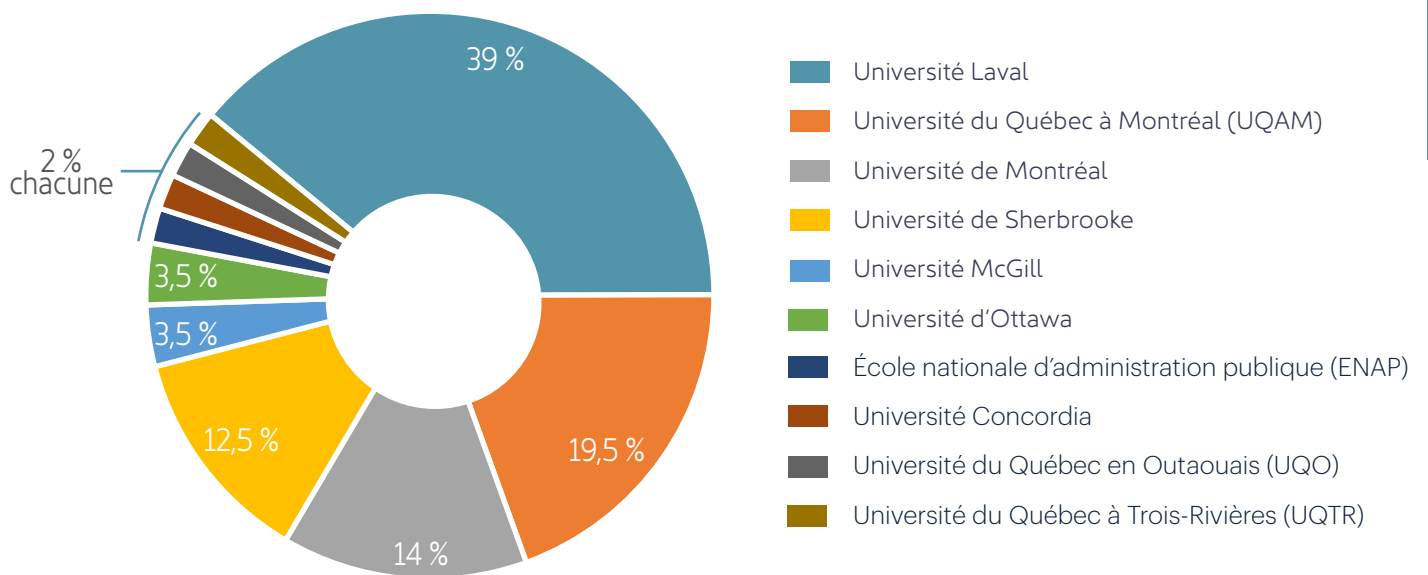
OUTILS PROMOTIONNELS PRIVILÉGIÉS PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



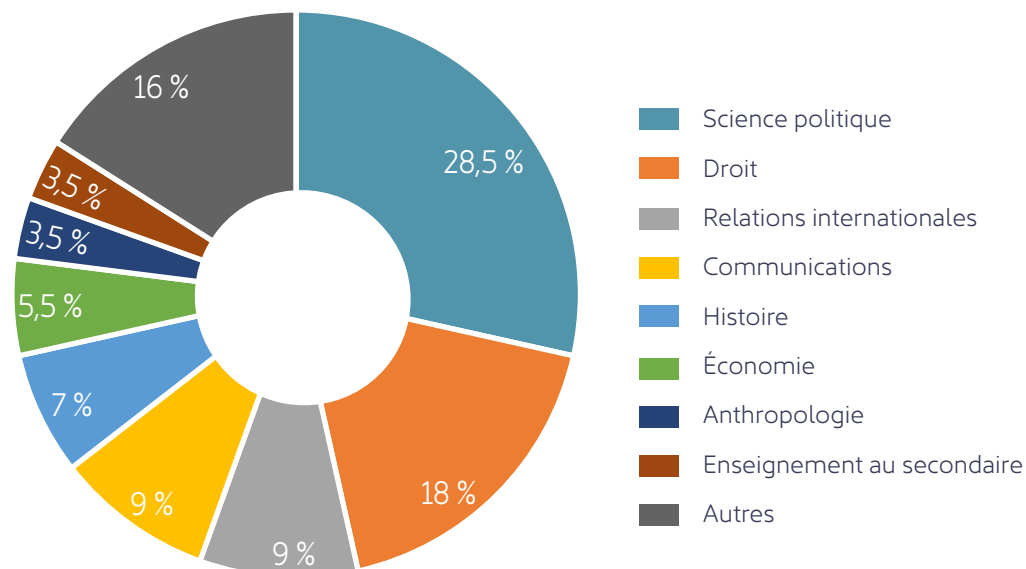
PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

La plus grande partie des candidatures reçues vient de l'Université Laval (39 %). La deuxième université en importance est l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (19,5 %) et la troisième est l'Université de Montréal (14 %).

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDATES ET CANDIDATS



SÉLECTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

La Fondation a reçu 56 dossiers de candidature pour l'année 2020-2021, comparativement à 52 dossiers en 2019-2020. Au total, vingt-deux (22) filles et trente-quatre (34) garçons ont posé leur candidature pour la bourse et le stage de la Fondation. De ces nombres, 47 dossiers (84 %) étaient complets cette année, comparativement à 43 (83 %) l'an dernier.

À la fin du processus de sélection, 16 candidates et candidats ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des 16 personnes rencontrées, 5 ont été choisies et ont accepté la bourse avec empressement.

PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!



Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, Élections Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi connaît depuis l'automne 2015 un grand succès. Il vise à offrir un soutien aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de favoriser l'implantation et la bonne

marche des conseils d'élèves. Au cours de l'année 2019-2020, l'équipe de Vox populi a réussi à renouveler l'offre de formation et le matériel pédagogique de niveau primaire, à maintenir la qualité du soutien apporté aux écoles, à y poursuivre l'implantation du programme et à susciter dans les nouvelles écoles l'adhésion au programme.

Voici quelques faits saillants :

- **231 écoles** primaires et secondaires sont membres de Vox populi.
- **158 formations** ont été offertes dans les écoles cette année.
- Au total, **3 000 jeunes** ont été formés cette année grâce au programme.

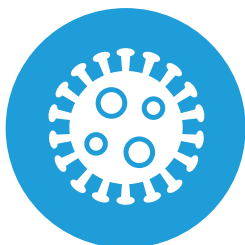
Depuis ses débuts, l'équipe de Vox populi participe avec enthousiasme aux journées organisées par la commission scolaire des Samares en y offrant des ateliers. Réunissant tous les conseils d'élèves de ses écoles secondaires, cette commission scolaire vise à créer avec ces journées une zone d'échange et de collaboration. Cette année, le même type d'initiative a été entrepris par la commission scolaire des Laurentides. La participation des formatrices et formateurs Vox populi a été grandement appréciée tant par les organisateurs que par les jeunes. Fort de ce sentiment de réussite, Vox populi entreprend la sixième année de son partenariat tripartite avec une envie



Membres de conseil d'élèves de Vox populi

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe : François Nadeau

constante d'innovation.



RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En raison de la situation sanitaire précaire provoquée par la pandémie de COVID-19, deux activités n'ont pas pu avoir lieu cette année. Il s'agit du Rendez-vous national des jeunes élus et de l'activité récompense Vox populi.

Le Rendez-vous national des jeunes élus, organisé par l'Institut du Nouveau Monde, est un événement qui rassemble des membres de conseils d'élèves de 15 à 17 ans. L'an passé, la soirée inaugurale a eu lieu à l'Assemblée nationale et l'équipe de Vox populi a créé deux ateliers destinés aux jeunes et aux accompagnatrices et accompagnateurs. Forte du succès rencontré, l'équipe Vox populi entendait réitérer sa participation à l'événement en 2020.

L'activité récompense Vox populi, organisée à l'Assemblée nationale, permet de souligner le travail remarquable des conseils d'élèves, qui se distinguent par leur culture démocratique et par le caractère rassembleur des projets mis en œuvre. L'an passé, deux écoles primaires et deux écoles secondaires ont chacune été invitées pour y recevoir le prix « Coup de cœur », assorti d'une bourse de 1 000 \$.

MISSION ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la formation de citoyennes et citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. Afin de joindre les jeunes et les enseignants de tous les niveaux scolaires ainsi que le grand public, l'Assemblée nationale organise une foule d'activités éducatives dans ses murs comme dans les écoles. Les frais d'inscription, demandés lors des activités éducatives de l'Assemblée nationale, sont versés à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et contribuent ainsi au soutien de sa mission.

En 2019-2020, les activités éducatives ont permis à plus de **1 250** jeunes, accompagnateurs et citoyens de venir à l'hôtel du Parlement pour y découvrir l'histoire et le fonctionnement de la démocratie parlementaire du Québec.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite, destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques, organisées par l'Assemblée nationale. Au total, une somme de **16 100 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Aucune bourse n'a été offerte pour le Parlement écolier. La situation de la pandémie nous a contraints à reporter cette activité, initialement prévue en mai 2020.

Ces bourses ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation.



Remise des bourses lors du Parlement des jeunes par M. Marc Picard, vice-président de l'Assemblée nationale

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe : Roch Thérioux

ACTIVITÉS	MONTANTS
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2020) Simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	600 \$
PARLEMENT DES JEUNES (JANVIER 2020) Simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire.	500 \$
PARLEMENT ÉCOLIER* Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6 ^e année du primaire.	0 \$
VOX POPULI (MAI 2020) Programme développé pour les écoles primaires et secondaires du Québec.	500 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2020) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteurs et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des membres du jury.	14 500 \$
	16 100 \$

* Activité reportée

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux étudiantes et étudiants universitaires ayant écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. Elle contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

Lors de l'édition 2020, les personnes suivantes ont été primées, malgré la pandémie de COVID-19. Les lauréates et les finalistes ont été joints par le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Marc Picard, qui leur a annoncé leur nomination à la 18^e édition des Prix du livre politique. De plus, la Médaille de l'Assemblée nationale leur sera remise lors d'une cérémonie qui sera tenue à une date ultérieure.

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Catégorie Thèse de doctorat



Lauréate – 1 bourse de 3 000 \$

Yuxi Liu

Les relations transnationales entre le Québec et la Chine populaire (1960-1980) : acteurs, savoirs et représentations, Université du Québec à Montréal et Université d'Angers (thèse en cotutelle)



Finaliste – 1 bourse de 1 000 \$

Mathieu Arsenault

«Maintenant nous te parlons, ne dédaigne pas nous écouter.» Pétitions et relation spéciale entre les Premières Nations et la Couronne au Canada, 1840-1860, Université York

Catégorie Mémoire de maîtrise



Lauréate – 1 bourse de 2 000 \$

Katryne Villeneuve-Siconnelly

L'instable, le réaliste et le radical : l'intégration institutionnelle de partis nationalistes antisystèmes, Université Laval



Finaliste – 1 bourse de 500 \$

Charles Breton-Demeule

La vétusté immobilière en droit municipal : une limite d'intérêt général à l'exercice du droit de propriété, Université Laval

FORUM ÉTUDIANT | 10 JANVIER 2020



©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe : Marc-André Grenier



©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe : Roch Thérioux

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée "Fondation", ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,



Maryse Gaudreault

Québec, le 11 novembre 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Alain Fortin, CPA auditeur, CA
Directeur général par intérim

Québec, le 11 novembre 2020

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Contributions	119 637 \$	156 875 \$
Activités pédagogiques	36 820	35 360
Revenu d'intérêts	8 748	8 243
Autres revenus	135	-
	165 340	200 478
CHARGES		
Bourses	135 625	127 221
Frais de déplacement	25 283	33 958
Télécommunications	2 093	1 872
Frais d'accueil	1 946	1 536
Assurances	1 203	1 412
Frais de gestion	656	290
Frais pédagogiques	208	637
Fournitures	177	2 291
Frais de promotion	68	1 414
	167 259	170 631
(DÉFICIT) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 919)	29 847
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	609 141	579 294
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	607 222 \$	609 141 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2020

	2020	2019
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	369 641 \$	388 198 \$
Créances (note 4)	32 758	22 803
Charges payées d'avance	912	849
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 5)	11 057	10 733
	414 368	422 583
PLACEMENTS (note 5)	317 102	310 268
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	-	-
	731 470	732 851
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	9 439	12 710
Produits reportés	11 309	-
Apports reportés (note 7)	100 000	111 000
	120 748	123 710
À LONG TERME		
Apports reportés (note 7)	3 500	-
	3 500	-
ACTIF NET	607 222	609 141
	731 470 \$	732 851 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maryse Gaudreault
 Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Déficit) Excédent des produits sur les charges	(1 919) \$	29 847 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(7 158)	(6 351)
Virement des apports reportés (note 7)	(111 000)	(46 417)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	101 520	129 680
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(18 557)	106 759
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(18 557)	106 759
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	388 198	281 439
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	369 641 \$	388 198 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1^{er} juillet 2019, la Fondation a adopté les trois nouvelles normes suivantes de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité :

NORME	ADOPTION
4433, Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif	Prospective
4434, Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif	Prospective
4441, Collections détenues par les organismes sans but lucratif	Rétrospective

Le chapitre 4433 remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la partie II du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

2. MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif », de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4432 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du Manuel de CPA Canada - Comptabilité. Le chapitre 4434 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations incorporelles.

La Fondation a également appliqué le chapitre 4441, « Collections détenues par les organismes sans but lucratif », de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4440 portant le même nom. Le chapitre 4441 requiert que toutes les collections soient comptabilisées dans l'état de la situation financière et fournit des directives sur l'évaluation des pièces de collection, les réductions de valeur (y compris les dépréciations partielles) et la sortie de pièces des collections ainsi que d'autres directives sur les informations à fournir.

Ces modifications comptables ont été mises en œuvre selon les dispositions transitoires qui s'appliquent à chacun des chapitres.

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Fondation.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

Les produits affectés aux charges futures sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

4. CRÉANCES

Au 30 juin 2020, les créances se détaillent comme suit :

	2020	2019
Contributions à recevoir	20 137 \$	13 500 \$
Débiteur - Autres	10 961	-
Débiteur - Élections Québec	264	7 074
Taxes à la consommation	1 336	1 989
Autres	60	240
	<u>32 758 \$</u>	<u>22 803 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

5. PLACEMENTS

Au 30 juin 2020, les placements se détaillent comme suit :

	2020	2019
Obligations d'épargne, 1,40 % (30 juin 2019 : 1,80 %) échéant le 1 ^{er} juin 2025	53 799 \$	52 863 \$
Obligations à taux fixe, 1,80 % à 2,80 %, échéant du 21 avril 2021 au 22 avril 2030 (30 juin 2019 : 1,70 % à 2,80 %, échéant du 21 avril 2020 au 23 avril 2029)	111 954	109 260
Obligations à taux progressif, 1,75 % à 4,70 % (30 juin 2019: 1,50% à 4,70%), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	162 406	158 878
	<u>328 159</u>	<u>321 001</u>
Portion échéant au cours du prochain exercice	11 057	10 733
	<u><u>317 102 \$</u></u>	<u><u>310 268 \$</u></u>

Au cours de l'exercice, une obligation d'un montant de 10 880 \$ (2019 : 10 635 \$) est venue à échéance et a été réinvestie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2020, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2020	2019
Équipement		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté sont les suivants :

	2020	2019
Solde au début	111 000 \$	46 417 \$
Attributions de l'exercice	103 500	111 000
Virements des apports reportés	(111 000)	(46 417)
Solde à la fin	103 500 \$	111 000 \$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2020	2019
Assemblée nationale du Québec	100 000 \$	100 000 \$
Caisse de dépôt et placement du Québec	3 500	3 500
Québecor	-	7 500
	103 500 \$	111 000 \$

Au 30 juin 2020, une somme de 3 500 \$ (2019: - \$) est présentée à long terme puisque l'entente prévoyait initialement que ces sommes soient destinées à couvrir des charges pour le Forum étudiant 2021. Ce dernier est maintenant reporté en 2022.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

8. CHARGES

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre Élections Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

Les charges liées au programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit:

	2020	2019
CHARGES		
Frais de déplacement	8 026 \$	8 826 \$
Fournitures	177	1 141
Frais de promotion	68	1 414
Bourses	25	571
	<u>8 296 \$</u>	<u>11 952 \$</u>

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2020	2019
Encaisse	208 963 \$	229 109 \$
Épargne placement, 0,35 % (30 juin 2019 : 1,2 %)	160 678	159 089
	<u>369 641 \$</u>	<u>388 198 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2020	2019
Créances	(9 955) \$	13 352 \$
Charges payées d'avance	(63)	190
Charges à payer	(3 271)	5 138
Produits reportés	11 309	-
Apports reportés	103 500	111 000
	<u>101 520 \$</u>	<u>129 680 \$</u>

10. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2020, des revenus de 8 637 \$ ont été reçus (7 959 \$ en 2019).

11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

12. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, Élections Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019, aucune créance n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible, car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 589 \$ (30 juin 2019 : 824 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

14. COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale, nationale, provinciale et locale. Cette situation a aussi conduit le gouvernement du Québec à décréter, le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire assorti de certaines mesures dont la fermeture des lieux publics et le respect d'une distanciation physique. Ces événements ont eu pour effet d'amener la Fondation à annuler certaines de ses activités ce qui a eu pour incidence de réduire ses charges, notamment les frais de déplacement liés à ces activités.

La Fondation suit de près l'évolution de la situation et estime qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de prédire la durée et l'incidence financière de la pandémie de COVID-19. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Fondation pour les périodes futures.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2020



Papier fabriqué au Québec





ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

QUÉBECOR



Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70484
Télécopieur : 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages